

Des changements au niveau du parking situé au métro Crainhem



L'agence régionale du stationnement, parking.brussels, informe les riverains et utilisateurs du parking situé au métro Crainhem que dans un avenir proche celui-ci ne sera plus accessible qu'aux abonnés.

Les autorités communales soutiennent ce projet qui vise à installer des parkings de dissuasion en périphérie de la ville où les personnes désireuses de les utiliser seront assurées de trouver une place. Le but est bien entendu de réduire la pression automobile des navetteurs en région bruxelloise, et notamment à Woluwe-Saint-Lambert.

Pourquoi mettre en place le projet Park & Ride Crainhem ?

La Région entend encourager l'usage des transports en commun et entame donc un nouveau projet Park & Ride. Il s'agit d'offrir aux automobilistes, notamment navetteurs, un parking à proximité d'un axe autoroutier et directement connecté aux transports en commun. Le pôle multimodal de la station de métro Crainhem (bus STIB, Métro, TEC, De Lijn) s'y prête totalement. Le P+R Crainhem est l'un des 7 parkings bruxellois situés à la périphérie de la Région et sera géré comme P+R Ceria.

Des travaux ont eu lieu en octobre et novembre derniers afin d'assurer un nombre de places suffisant pour les automobilistes et d'installer les barrières et bornes automatiques nécessaires à la mise en place du projet Park&Ride Crainhem.

Phase de test P+R

Depuis le 4 décembre, une phase de test a démarré. Au cours de la période de test, le parking n'est accessible (gratuitement) qu'aux abonnés. Cette période est indispensable pour étudier correctement l'utilisation du parking.

Lancement P+R

Aucune date n'a encore été fixée pour la fin de la période de test. parking.brussels ne manquera d'informer les utilisateurs de la date de fin de la période de test et de lancement effectif du Park&Ride Crainhem. Les autorités communales relaieront, via le site internet communal, ces informations.

Après la période de test, le parking sera à nouveau accessible à tous, mais payant. La Région nous informe que le gouvernement bruxellois appliquera des tarifs réduits pour ceux qui établissent régulièrement ou occasionnellement une correspondance avec les transports en commun et pour les riverains qui cherchent un emplacement de stationnement.

En tant que riverain, travailleur dans le quartier ou visiteur, si vous avez besoin d'un emplacement de stationnement pour votre voiture, l'agence régionale de stationnement a indiqué qu'un tarif préférentiel sera mis à votre disposition.

